



Terrain et maison acquis sous le régime de la séparation des bien

Par **lau**, le **30/01/2008** à **14:13**

bonjour, il y a 20 ans, j'ai acquis un terrain sur lequel j'ai fait construire une maison alors que j'étais mariée sous le régime de la séparation des biens. je suis maintenant séparée(mais non divorcée) depuis une dizaine d'années avec mon mari qui est resté vivre dans cette maison, sur ce terrain. j'ai récemment appris qu'il avait fait construire, sans me consulter, un logement qu'il loue actuellement. je voudrais savoir quel recours je peux avoir pour mettre fin à cette location que je désire pas sur mon terrain. il est très difficile d'en parler avec mon mari. il est alcoolique et refuse le dialogue depuis mon départ du domicile conjugal. mes enfants et moi-même sommes très inquiets d'autant qu'il nous a été appris que ce locataire avait un comportement agressif vis à vis de mon mari et refusait de payer régulièrement ces loyers. nous avons contacté la gendarmerie qui se dit incompétente dans ce genre d'affaires. que dois-je faire? merci de votre réponse